

# Convention de stage

(pour le semestre d'études pratiques)

La présente convention est conclue

Entre \_\_\_\_\_  
(désignation précise, adresse, téléphone)  
- nommé ci-après "établissement de stage"-

Et Monsieur/Madame \_\_\_\_\_  
(Nom et prénom du stagiaire)

Né/e le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Etudiant/e à la Westsächsische Hochschule Zwickau, nommée ci-après "WHZ"

Faculté des Langues

Cursus: Languages and Business Administration

**Westsächsische Hochschule Zwickau**  
**Kornmarkt 1**  
**08056 Zwickau**  
(Adresse de la WHZ)

## § 1

### Durée du semestre d'études pratiques

Le semestre d'études pratiques comprend au moins 20 semaines consécutives et dure du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_.

## § 2

### Obligations de l'établissement de stage

1. Pour la durée du semestre d'études pratiques, l'établissement de stage accorde à l'étudiant/e un soutien ainsi que des possibilités afin qu'il/elle acquière des expériences et des connaissances à l'occasion de la résolution de tâches pour l'entreprise, relatives à la gestion d'entreprise, en regard des particularités linguistiques et interculturelles.

2. L'étudiant/e obtient au terme de son séjour d'études pratiques un document écrit attestant le début, la fin de la période de formation, les jours d'absence éventuels et une évaluation de son activité par les responsables de l'établissement de stage.
3. La rémunération accordée au stagiaire par l'établissement de stage s'élève à \_\_\_\_\_ euros.

### **§ 3** **Obligations de l'étudiant/e**

L'étudiante/e s'engage

1. à prendre compte toutes les possibilités qui lui sont offertes par l'établissement de stage, visant à acquérir des expériences, des compétences et des connaissances.
2. à suivre dans le cadre de la formation, les instructions qui lui sont données par l'établissement de stage et par les personnes chargées du suivi de son stage.
3. à respecter le règlement de l'entreprise, des ateliers et les règles de sécurité de prévention des accidents et à prendre soin des outils, machines, dispositifs et appareils ainsi que de tout autre type d'équipement, de matériaux et de produits.
4. à respecter les horaires de travail prescrits par l'entreprise.
5. à défendre les intérêts du poste de stage, à passer sous silence les opérations de l'entreprise, à respecter le secret professionnel vis à vis de l'entreprise.
6. à informer l'établissement de stage de manière immédiate en cas d'absence et à présenter un certificat médical au plus tard le troisième jour d'absence en cas de maladie.
7. à remettre un rapport de stage relatif au thème désigné par l'établissement de stage sous la forme fixée par le département.

Thème du stage:

---

---

---

---

#### **§ 4 Responsables de stage**

1. L'établissement de stage nomme Monsieur/Madame

\_\_\_\_\_ téléph./fax \_\_\_\_\_

responsable de la formation de l'étudiant/e. Ce responsable est à la fois l'interlocuteur de la WHZ et du centre responsable des stages.

2. Monsieur/Madame \_\_\_\_\_ téléphone/fax \_\_\_\_\_  
est le responsable de stage pour le compte de la WHZ.

#### **§ 5 Assurances**

Lors du semestre d'études pratiques, l'étudiant/e est dans l'obligation de s'assurer de manière suffisante contre les accidents ou la maladie pour la durée de son séjour à l'étranger ainsi que de contracter une assurance à responsabilité civile.

Pendant les examens et jours de cours, organisés par la WHZ (Allemagne), une assurance contre les accidents est garantie par le Sächsischer Gemeindeunfallversicherungsverband\* (§ 2 Art. 1 Numéro 8c Septième Tome de la législation sociale).

\* l'association préventive des accidents du travail dont la WHZ est membre (§ 2 Art. 1 Numéro 8c Septième Tome de la Législation sociale.)

#### **§ 6 Résiliation du contrat**

Le contrat peut être résilié avant terme.

1. sans respect du préavis pour une raison importante.
2. en cas de renonciation ou d'un changement de l'objectif de formation avec un préavis de 4 semaines.

La résiliation du contrat s'effectue par écrit et devra préciser les raisons. La WHZ doit immédiatement être informée par la partie résiliant le contrat.

#### **§ 7 Nombre d'exemplaires**

Le contrat est signé en quatre exemplaires identiques. Chaque partie contractante reçoit un exemplaire. Un exemplaire est transmis immédiatement au centre responsable des stages de la WHZ par l'étudiant/e soit par l'intermédiaire du

responsable de stage, soit par celui du responsable des stages au sein du département. Un autre exemplaire sera transmis au centre d'examens.

**§ 8**  
**Autres conventions**

---

---

---

---

---

---

---

\_\_\_\_\_  
(Lieu et date)

\_\_\_\_\_  
(Lieu et date)

Etablissement de stage:

Etudiant/e:

\_\_\_\_\_  
(Signature)

\_\_\_\_\_  
(Signature)

Bon pour accord

Westsächsische Hochschule Zwickau

Lieu et date

Signature

Tampon de l'université